

STOP APE!



**NON AUX PRESSIONS
EUROPEENNES SUR LES PAYS ACP!**

www.cncd.be/ape

CONTEXTE

L'Union européenne est le premier partenaire commercial des 77 pays **Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP)**. Entre 1975 et 2000, les relations commerciales entre les deux blocs régionaux ont été régies par les **Conventions de Lomé** successives. Sur le plan commercial, la spécificité du régime Lomé était de reconnaître que la différence de développement entre pays européens et pays ACP devait donner lieu à une différence d'obligations.

La conjonction de divers éléments a mené à une remise en cause du régime de Lomé et a poussé l'UE à remplacer le régime actuel par des **Accords de Partenariat Economique (APE)** qui instituent un libre-échange entre l'UE et les pays ACP, regroupés sur une base régionale. Les APE - qui constituent le volet commercial de l'Accord de Cotonou, signé en juin 2000 - comportent en effet deux dimensions importantes : la mise en place de programmes de réduction des tarifs douaniers qui doivent mener in fine à la création d'une **zone de libre-échange** entre l'Union et les pays ACP ; une intégration économique entre pays ACP d'une même zone afin de permettre la création de marchés plus grands, plus stables et plus transparents. Lancées officiellement en 2002, les négociations devraient mener à l'entrée en vigueur des APE dès le **1er janvier 2008**, date d'expiration de la dérogation accordée par l'OMC en novembre 2001, qui autorise un maintien provisoire du régime préférentiel de Lomé.

Les APE ne se limitent pas seulement aux échanges de marchandises ou services. Le mandat de négociations de la Commission s'étend également à d'autres domaines liés au commerce tels que les droits de propriété ou les thèmes dits de « Singapour » (investissements, concurrence, commerce, marchés publics).

Durant la mandature 2003-2007, plusieurs interpellations ont été adressées au gouvernement de la part de la société civile belge, pour s'enquérir de l'état d'avancement des négociations et pour leur manifester l'inquiétude de la société civile du Nord, en cela relayant directement la parole de ses partenaires du Sud, quant à la direction prise par les négociations.

Ces différentes interpellations écrites n'ont pas souvent connu de réponse par écrit. Par contre, elles ont permis des rencontres avec les cabinets concernés. Mais force est de constater que durant les deux premières années de législature, **les APE sont tout à fait absents des préoccupations belges**. C'est seulement à partir de 2005 que les accords arrivent dans le spectre belge. Aujourd'hui, la Belgique se retrouve à participer à la dernière ligne droite des négociations APE. Face à l'urgence et aux pressions exercées par la Commission européenne sur ces pays, que fait la Belgique?

On le sait, la Belgique s'est engagée à maintes reprises en faveur de règles commerciales plus équitables entre le Nord et le Sud. La déclaration du gouvernement d'octobre 2006 soulignait que « dans le cadre du processus de mise en place des APE, la dimension développement doit être renforcée ». Cependant, la Belgique s'est montrée plus tiède dans ses actes. Lors des différentes interpellations tantôt de la société civile, tantôt du Parlement, les Ministres concernés se sont montrés pour le moins fuyants. Lors d'une interpellation des trois cabinets concernés en février 2007, on a cependant perçu un certain scepticisme quant à la possibilité d'arriver à signer des APE avant la fin de l'année et une certaine volonté de rechercher avec d'autres pays européens des solutions transitoires. **Mais la Belgique aura-t-elle le courage de pousser réellement à un débat sur ce point avec la Commission ?**

Aujourd'hui, en pleine phase critique des négociations des APE et face à l'urgence et aux pressions exercées par la Commission européenne sur ces pays, la société civile belge demande au gouvernement d'adapter sa position, en s'appuyant sur la résolution du Sénat belge, afin que la Commission accepte les demandes légitimes des pays ACP de prolongation des négociations. En effet, il ne reste guère de temps pour éviter que l'UE signe de dévastateurs accords de libre commerce avec certains des pays les plus pauvres du monde.

Les négociations entre l'UE et les pays ACP traversent un moment critique et l'avenir de millions de personnes, ainsi que de leur environnement, est en danger.



Le 22 février, remise d'une pétition (pour la souveraineté alimentaire et contre la signature des APE) signée par 54.000 de nos concitoyens aux cabinets des Ministres des Affaires Etrangères, de la Coopération au Développement et au Secrétaire d'Etat aux Affaires européennes.

Les actuelles propositions de l'UE en matière d'APE exposeront les agriculteurs pauvres et les producteurs les plus vulnérables de pays ACP à la concurrence directe et déloyale des pays riches, qui risque de détruire leurs moyens de vie.

Les APE ne signifient ni plus ni moins que l'anti-souveraineté alimentaire !

RESISTER

La Commission européenne mène ces négociations à marche forcée, mêlant promesses et menaces envers les pays ACP. La société civile belge, soutenant les sociétés civiles des pays ACP et les prises de position de régions ACP, demande à son gouvernement d'adapter sa position en ce qui concerne cette négociation, et d'agir au niveau du Conseil des ministres de l'UE. Le but étant de suspendre les négociations sur les APE, le temps qu'un véritable dialogue puisse être noué avec les autorités et les sociétés civiles des pays concernés pour construire un réel partenariat et un réel développement régional qui puissent être durables. Ce moratoire doit permettre notamment :

- de renforcer, en concertation avec les organisations paysannes, l'appui à la modernisation de l'agriculture familiale des pays ACP ;
- de donner le droit aux pays ACP de mettre la priorité sur leur intégration régionale avant toute mesure de libéralisation commerciale entre ACP et UE, tout comme l'a fait l'Union européenne dans le passé ;
- de reconnaître la priorité du droit à la souveraineté alimentaire sur l'exigence de réciprocité commerciale et en particulier la reconnaissance du principe de limitation d'accès au marché pour des produits sensibles librement désignés par les pays concernés ;
- d'accompagner ce moratoire de garanties qui puissent assurer :
 - la continuité des exportations en provenance des pays ACP après le 31 décembre de cette année, et donc l'extension des droits préférentiels prévus par l'Accord de Cotonou, et cela, quel que soit l'état d'avancement des négociations ;
 - la fin de toute pression exercée sur les pays ACP, telles que les menaces de rétablir des droits de douane sur leurs productions ou de limiter l'aide au développement s'ils ne signent pas, dès cette année, des APE.

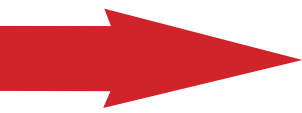
Le **CNCD-11.11.11** participe, organise ou coordonne des actions de sensibilisation et d'interpellations quant aux APE.

- En novembre 2006, le **CNCD-11.11.11** soutient et participe au **Forum social sénégalais**. La revendication centrale est « Non aux APE dans leur forme actuelle »
- En décembre 2006, suite à une intense campagne de plaidoyer menée par le **CNCD-11.11.11**, ses ONG membres intéressés et du « groupe Cotonou », le **Sénat belge vote une résolution sur les APE** qui reprend une série des revendications mises en avant par la campagne
- En janvier 2007 à Nairobi, le **CNCD-11.11.11** participe à une action contre les APE coordonnée par ACORD devant la délégation européenne. Une pétition qui avait notamment circulé aux différentes activités du **Forum Social Mondial** est remise au représentant de l'Union européenne. Le message était simple, clair et limpide : « stop, think and resist ! »
- Le 2 février, le **CNCD-11.11.11** co-signe, aux côtés de plus de 180 ONG, une **lettre pan-européenne** adressée à la Chancelière allemande, Angela Merkel, étant donné qu'en 2007, l'Allemagne a une influence déterminante dans la direction des politiques européennes en assumant la présidence de l'UE et en accueillant le G8



Le 1er mars, le **CNCD-11.11.11** est avec la coupole néerlandophone à l'initiative d'une mobilisation devant la Direction Générale du Commerce où se tient un Conseil des Ministres entre l'Union européenne et les pays ACP.

- A Bruxelles, le **CNCD-11.11.11** participe le **22 février**, avec d'autres comme son homologue néerlandophone 11.11.11-Koepel van de Noord-Zuidbeweging, Oxfam-Solidarité ou encore SOS Faim et Solidarité Socialiste, à la **remise d'une pétition** signée par 54.000 de nos concitoyens aux cabinets des Ministres des Affaires Etrangères, de la Coopération au Développement et au Secrétaire d'Etat aux Affaires européennes
- **Les 27 et 28 février**, le **CNCD-11.11.11** co-organise dans le cadre de la Confédération européenne des ONG un **séminaire** et un round d'interpellations des institutions européennes sur l'Accord de Cotonou et notamment sur les liens entre Commerce et Développement.
- **Le 1er mars**, le **CNCD-11.11.11** est avec la coupole néerlandophone à l'initiative d'une **mobilisation** devant la Direction Générale du Commerce, où se tient un Conseil des Ministres entre l'Union européenne et les pays ACP.
- **Le 13 mars**, le **CNCD-11.11.11** est à Bonn avec une délégation d'ONG européennes et de partenaires du Sud pour répéter les revendications de la campagne lors du **Conseil des Ministres de la Coopération** qui reçoit les gouvernements ACP
- **Le 19 avril**, le **CNCD-11.11.11** participe à la mobilisation internationale contre les APE dont le rendez-vous belge est fixé devant la représentation permanente de l'Allemagne à Bruxelles et une lettre est remise. Une délégation d'ONG est reçue par les représentants de la Présidence européenne
- Le **CNCD-11.11.11**, dans son **mémoire** en vue des élections législatives de juin 2007, cible au niveau des APE et de la souveraineté alimentaire plusieurs revendications précises
- **Du 23 au 28 juin**, le **CNCD-11.11.11** participe à Wiesbaden à une **action des ONG européennes** lors de l'Assemblée Parlementaire UE-ACP, en vue d'appuyer les revendications des sociétés civiles du Nord et du Sud en matière de commerce et de développement

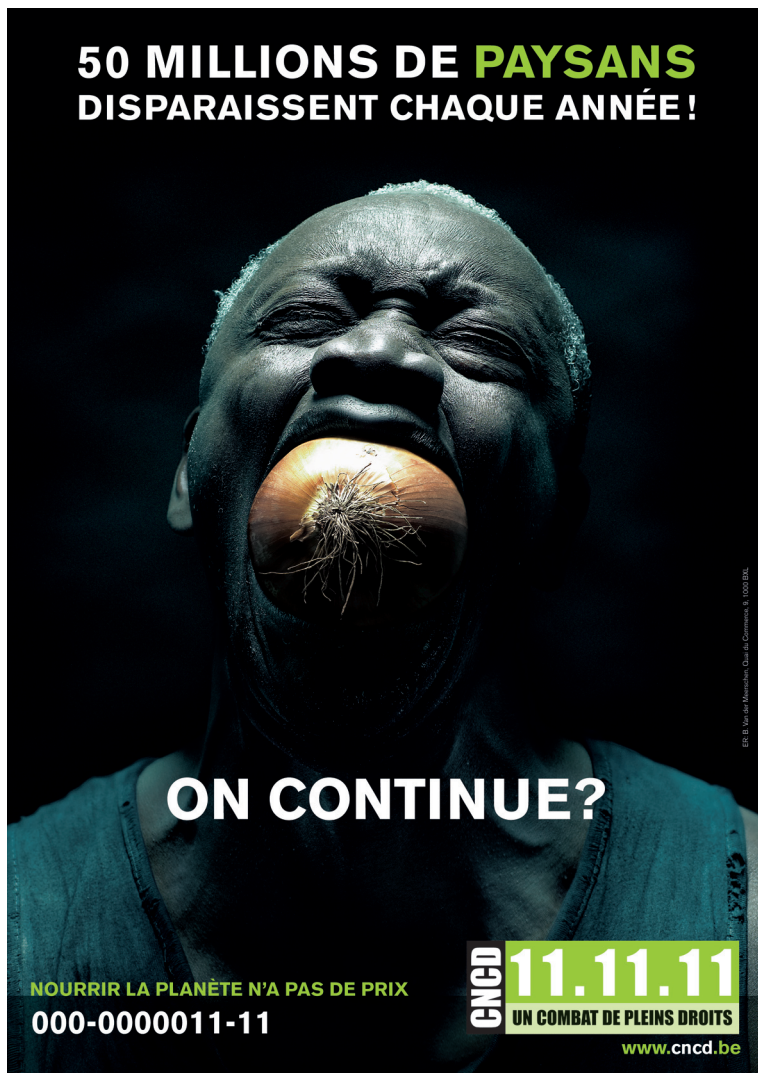
- 
- En juin également, le **CNCD-11.11.11** rassemble les **signatures de 37 organisations nationales** et ACP pour appuyer une carte blanche contestant les APE : elle est publiée par deux journaux belges
 - En juillet, le **CNCD-11.11.11** rencontre, avec son homologue et les deux Fédérations des associations de Coopération au Développement, l'informateur désigné par le Roi, Didier Reynders. Plusieurs revendications lui seront exposées
 - En juillet encore, le **CNCD-11.11.11** rejoint près de 80 organisations européennes pour envoyer **une lettre à la nouvelle présidence portugaise** de l'UE : elle rappelle et fait le point sur les exigences de la campagne
 - Lors de divers rendez-vous de cet été (la Foire de Libramont, Esperanzah!, Tempo Color...) mais aussi dans les écoles et les auditoriums, le **CNCD-11.11.11** continue à **sensibiliser sur ces trois lettres APE** qui symbolisent la colonisation du XXIème siècle et sur la nécessité d'instaurer la souveraineté alimentaire.
 - Le **jeudi 27 septembre 2007**, mobilisation internationale décentralisée à 10h00 devant la Commission européenne, 200 rue de la Loi, à Bruxelles (au programme : théâtre-action et rencontre avec les parlementaires).



le 19 avril, le **CNCD-11.11.11** participe à la mobilisation internationale contre les APE dont le rendez-vous belge est fixé devant la représentation permanente de l'Allemagne à Bruxelles et une lettre est remise. Une délégation d'ONG est reçue par les représentants de la Présidence européenne.

Le **CNCD-11.11.11** participe activement à l'initiative internationale répercutée sur www.epa2007.org.

Plus d'infos sur la mobilisation en Belgique : www.ape2007.be ou www.cncd.be



**50 MILLIONS DE PAYSANS
DISPARAISSENT CHAQUE ANNÉE !**

ON CONTINUE ?

NOURRIR LA PLANÈTE N'A PAS DE PRIX
000-000011-11

CNCD 11.11.11
UN COMBAT DE PLEINS DROITS
www.cncd.be

ES: B. Van der Meersch, Que el Comercio, 9, 1000 BXL

L'affiche de campagne 2007 du CNCD-11.11.11

Editeur responsable : Benoît Van der Meersch / Photo couverture : Alexandre Seron

Une publication du **CNCD-11.11.11**

Loterie Nationale
créateur de chances **6**